



Remboursement de trop perçus Pole Emploi

Par fleurs1962mp

Bonjour,

J'ai eu un trop perçu de pole emploi entre 04 2019 et 06 2021: 9000 euros

demande de remise de dette faite au médiateur de Pole Emploi en septembre 2021, avec justificatif de revenus argumentant que l'erreur ne venait pas de moi.

on vient de me notifier qu'elle m'a été refusée et on me demande de Rembourser en une seule fois .

A part l'échelonnement du remboursement , quels sont mes droits qui pourraient me permettre de contester (délais de réponse tardif? ,... ou autre ?).merci de votre aide et de vos conseils